

Dans le but de répondre à notre interrogation sur la déperdition d'informations entre les différents acteurs, à l'intérieur mais aussi en dehors de l'hôpital, nous avons mis en place un carnet, un compagnon qui régule les différentes informations.

LE COMPAGNON
DE

LE CARNET: MON COMPAGNON

1 Présentation du compagnon, un petit livret médical personnalisable qui vient se greffer au carnet de santé existant.

3 Pages de consultation : le médecin va pouvoir y inscrire tout le compte rendu de la consultation avec l'aide de l'enfant.



3

2 Journal de l'enfant dans lequel celui-ci va écrire le suivi de sa maladie dans sa vie quotidienne. Il pourra y inscrire ses humeurs, la prise de son traitement ou les difficultés rencontrées.



2

« Ma fille est rentrée de son rendez-vous avec le Docteur Martin la semaine dernière, sauf qu'elle y est allée avec son père. Oui parce que nous sommes divorcés, du coup les informations entre nous ne circulent pas très bien. Je n'ai pas pu savoir ce qu'il s'était dit entre le docteur et ma fille, c'est très frustrant. »

À QUOI ÇA SERT ?

Nous avons constaté lors de notre investigation que de nombreux acteurs entraînent en interaction. Se pose alors une question : Comment éviter la déperdition d'informations ? Pour y répondre, nous avons mis en place un carnet de santé qui se rattache à l'existant afin de le compléter, voire le dépasser.

Chaque protagoniste peut alors remplir la partie qui lui est destinée afin que les autres puissent consulter l'information le plus efficacement possible. Ce livret répond également à un point primordial qui est de responsabiliser l'enfant. Il devient alors pour lui une sorte de compagnon dans lequel il peut noter ses impressions et son état dans son journal.